

ÉTAT DE SITUATION

Deux cas confirmés d'hantavirus ont été déclarés au Québec au cours des derniers jours, soit le 10 et le 16 juillet. **Le premier cas** demeure dans la région de Montréal. Il a d'abord présenté des symptômes gastro-intestinaux le 22 juin, puis des symptômes respiratoires 2 à 3 jours plus tard. **Le second cas** demeure dans la région de Québec. Il a débuté ses symptômes le 23 juin (céphalée, myalgies et frissons). Les symptômes respiratoires sont apparus par la suite, avec détérioration nécessitant une hospitalisation le 30 juin. Les deux cas ont nécessité une hospitalisation aux soins intensifs. Ils ont maintenant récupéré et sont libérés de l'hôpital.

Au cours de leur période d'exposition, ces deux militaires de Valcartier ont participé à un exercice qui a eu lieu à la base militaire de Wainwright en Alberta du 23 avril au 6 juin 2015. Lors de cet exercice, les deux militaires ont rapporté la présence de souris et d'excréments. Aucune autre exposition à risque n'a été rapporté au Québec. Cet exercice semble donc être la source la plus probable de leur infection. Plus de 7 000 militaires provenant du Canada, des États-Unis, de l'Angleterre ainsi que d'autres pays étaient présents à cet exercice.

Une investigation et des interventions sont en cours par le ministère de la Défense nationale en collaboration avec l'Agence de Santé publique du Canada et les ministères de la santé de l'Alberta et du Québec.

PRÉSENTATION CLINIQUE ET TRAITEMENT

Le syndrome pulmonaire à hantavirus (SPH) se divise en quatre phases :

- 1) prodrome fébrile : fièvre, frissons, céphalée et parfois symptômes gastro-intestinaux;
- 2) cardiopulmonaire : apparaît 3 à 6 jours après les symptômes initiaux; toux, essoufflement, œdème pulmonaire et détérioration de la fonction cardiopulmonaire; une thrombocytopenie et un hémocrite élevés sont des caractéristiques très sensibles et spécifiques du SPH;
- 3) diurétique;
- 4) convalescence : peut durer des mois; faiblesse, fatigue et dysfonctionnement pulmonaire persistants.

Il n'existe aucun traitement spécifique actuellement. Les traitements de support sont le remplacement liquidien et l'oxygénothérapie. Le taux de mortalité est d'environ 30%.

TRANSMISSION ET INCUBATION

Le SPH est une maladie causée par l'inhalation de poussières contenant des excréments de souris sylvestres infectées par le virus *Sin nombre*, un type d'hantavirus. Le virus est aussi présent dans la salive de la souris, mais très peu de cas acquis par morsure ont été documentés. La transmission interhumaine n'a pas été documentée en Amérique du Nord. La période d'incubation de la maladie est généralement de 9 à 33 jours avec une médiane de 11 à 17 jours, mais des

périodes d'incubation allant jusqu'à 51 jours ont déjà été rapportées.

ÉPIDÉMIOLOGIE AU CANADA ET AU QUÉBEC

Au Canada, il y a eu en moyenne 4 à 5 cas rapportés annuellement au cours des 15 dernières années. La majorité des cas de SPH proviennent des provinces de l'Ouest soit la Colombie-Britannique, l'Alberta, la Saskatchewan et le Manitoba. Toutefois, des souris sylvestres infectées par le virus *Sin nombre* ont été identifiées partout au pays. La majorité des cas surviennent au printemps et à l'été. Tous les cas sont survenus en milieux ruraux et environ 70% des cas ont été associés à des activités domestiques ou agricoles.

Au Québec, selon les données du Fichier MADO, seulement 2 cas d'hantavirus ont été rapportés depuis 1990 : soit un cas en 2005 et un cas en 2011. Le lieu d'acquisition de la maladie est inconnu pour ces deux cas.

INTERVENTIONS ATTENDUES DES CLINIENS

Dans le contexte, si un militaire se présente avec un tableau clinique pouvant être compatible avec l'hantavirus :

1. Vérifier s'il a participé à l'exercice de Wainwright en Alberta;
2. Procéder au prélèvement requis (dépistage d'anticorps dirigé contre le virus *Sin nombre*) en présence d'un cas suspecté et l'acheminer au LSPQ pour analyse ultérieure au Laboratoire national de microbiologie de Winnipeg;
3. Déclarer à la direction régionale de santé publique tout cas suspecté ou confirmé d'hantavirus.

Si un militaire est actuellement hospitalisé ou l'a été avec un syndrome compatible depuis le 1^{er} juin 2015, veuillez également en aviser la Direction de santé publique.

POUR PLUS D'INFORMATIONS

Vous pouvez contacter l'infirmière en expertise-conseil de première ligne de l'équipe Maladies infectieuses, au (418) 666-7000, poste 250.

Équipe Maladies infectieuses
Jasmin Villeneuve MD, médecin-conseil

Source : Adapté de « l'Appel à la vigilance » produit par le MSSS, 20 juillet 2015.

Coordonnées de la Direction de santé publique de la Capitale-Nationale:

- ▶ Jour : (418) 666-7000, poste 250
- ▶ Soir, fin de semaine, congé férié: (418) 648-2176